

Note sur la protection de l'immeuble

la villa Ombre blanche a été construite en 1958 -1959 par l'architecte Bonnefoy en collaboration avec l'entrepreneur et propriétaire Tonnay. On compte sur Royan deux autres exemples de constructions similaires déjà bien encrées dans les années 1960 : la villa sur pilotis située a l'angle de l'avenue de la Grand Plage et de l'allée Georges dans le parc et la villa à l'angle de l'avenue Emile Zola et de l'avenue du Collège dans le parc également. Ombre Blanche est classée comme patrimoine 20^{ème} remarquable dans la ZPPAUP de Royan comme les deux autres villas citées.

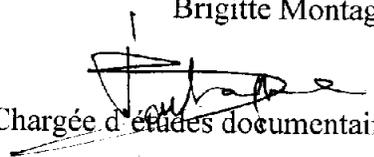
C'est elle qui a été proposée pour une mesure de protection par Gilles Ragot dans le cadre du groupe de travail sur le patrimoine 20^{ème} et cette proposition a reçu l'aval de la CRPS de février 2001. Le propriétaire contacté a fait connaître son accord.

Etant donné la cohérence du programme architectural, fidèle à quelques détails près aux dessins de l'architecte et le soin apporté par les propriétaires à la préservation du décor intérieur de l'époque, il semble logique de proposer une ISMH en totalité de la maison bien que M. Sorrentino ne souhaite que la protection des extérieurs.

Proposition de protection : ISMH en totalité

Poitiers, le 26 octobre 2001

Brigitte Montagne


Chargée d'études documentaires

Fiche signalétique

Localisation : Charente-Maritime - Royan
(département, commune)

Dénomination : Villa Ombre Blanche
(fonction + appellation)

Localisation complémentaire :
(autre commune, ancienne commune, commune associée)

Adresse : 70 boulevard Frédéric Garnier
(lieudit, voirie, n°..)

Références cadastrales : AN 497

Coordonnées Lambert : X = 338 591 m
Y = 2074 290 m

Type de protection existante :

immeuble non protégé

site protégé
intitulé :
date :

immeuble protégé MH
intitulé :
date :

autres (ZPPAUP, POS, secteur sauvegardé)
intitulé : ZPPAUP
date : 8 février 1996

Utilisation actuelle : habitation désaffecté

Statut de la propriété :

publique
 privée

Epoque(s) de construction : 20^{ème} siècle **Date(s) :** 1958 -1959

Epoque(s) de restauration (remaniement) : **Date(s) :**

Maître(s) d'oeuvre : Bonnefoy

Catégorie : Architecture domestique (villa balnéaire)

Etat de conservation :

complet vestiges restauré remanié

Etat sanitaire :

bon mauvais état en péril

Ouverture au public : oui non

Charente-Maritime
 Royan
 Villa Ombre Blanche

Historique

Le terrain sur lequel a été construite la villa Ombre Blanche n'était pas bâti avant les bombardements de la dernière guerre. Sur le plan du lotissement du parc établi vers 1930, il n'y a que la villa voisine : « Les Campaniles ». De plus, la vue aérienne d'Enrhard de 1955 montre une parcelle encore vierge. La villa est sur la vue de 1959, sans doute tout juste sortie de terre et non revêtue encore de sa peinture blanche.

Cette maison a été construite en 1958 -1959. Elle a été dessinée par l'architecte BONNEFOY (plans datés de septembre 1958) en collaboration avec Robert TAUNAY, entrepreneur et propriétaire de la villa. Les menuiseries sont dues à PRAINVILLE fils et cie, menuiserie ameublement à Royan, beau -frère du propriétaire. Le propriétaire actuel tient cette villa de M. BOUCHET, héritier des Taunay.

Des travaux récents ont été entrepris afin de remédier aux dégâts de la tempête de 1999 qui avait déchiré le velum du balcon et endommagé le revêtement goudron du toit terrasse. Les poteaux et les huisseries ont été repeints. Côté océan, les volets roulants sont restitués en aluminium.

L'architecture de cette villa « s'inscrit dans les grandes orientations esthétiques du mouvement moderne :

- façades libres, fenêtres en longueur, pilotis et toits terrasses ;
- murs en béton blanc sur lesquels jouent les pleins et les vides ;
- quelques effets plastiques et décoratifs comme l'escalier extérieur suspendu, une serrurerie fine et géométrique.

C'est une architecture sobre, dépouillée de tout décor fortuit, rationnelle, claire, cubiste, qui souligne les volumes essentiels et leur interpénétration, soigne les éléments d'encadrement, joue sur les effets de retrait et de rupture nets (un vide s'ouvrant sous un angle vif, un escalier extérieur en vis dans un angle rentrant, une rupture dans un alignement, etc.) et utilise des supports fins et graphiques comme ici, la simple tige de métal. »¹

Comme le souligne Gilles Ragot dans son ouvrage sur l'architecture du XXème en Poitou Charentes, « la façade de la villa Ombre Blanche [peut être] comparée au design des postes de radio des années cinquante. L'œuvre de BONNEFOY qui contraste vivement avec les villas voisines du début du siècle, s'inspire également fortement de la façade de la propre maison d'Oscar NIEMEYER au Brésil.

L'esprit brésilien, qui souffle depuis 1947 sur les projets de la reconstruction de Royan, trouve dans les villas un programme d'excellence, naturellement ouvert à plus de fantaisie, plus d'originalité. La plupart des maîtres d'ouvrage ont eu à cœur de donner à leur villa un caractère particulier qui la distingue de leurs voisines. Le bord de mer et le contexte de villégiature favorisait encore cette liberté et cette quête d'identité. Aussi, le corpus des

¹ CHARRIER, SABOYA. ZPPAUP de Royan. 1996.

Charente-Maritime
Royan
Villa Ombre Blanche

villas « cinquante » de Royan offre-t-il un répertoire des audaces architecturales du moment : escalier hélicoïdal de la villa Mainaz de Marc Quentin, cage d'escalier façon grille - pain 52, rue de Foncillon, claustras de la maison Council d'Yves Salier.

Ombre Blanche, comme toutes ces réalisations, renvoie aux principes du mouvement moderne issu des années 1920, mais avec beaucoup plus de liberté, une soif de vivre - celle de l'après-guerre - et une fantaisie propres à la jeunesse des architectes chargés de cette reconstruction. Là où les puristes des années 20 privilégiaient une forme géométrique pure, les architectes de Royan n'hésitent pas à combiner plusieurs volumes et à multiplier les décrochements et les ruptures. Au matériau unique - le béton ou son apparence d'enduit lisse et blanc - les contemporains de Tati préfèrent le mélange des matières et des textures. Ils combinent avec bonheur le béton avec la pierre de taille ou la pierre de pays, les voiles de métal aux profils aérodynamiques, les panneaux de contre - plaqué, le verre coloré et les briques de verre. Les modernes des années 20 respectaient encore souvent des règles de composition classique, fondées sur la symétrie ou la dissymétrie équilibrée. Trente ans plus tard, leurs jeunes émules ne composent plus, mais assemblent des pans de murs, des voiles de béton horizontaux ou verticaux, des poteaux, des parois de verre, inventant une nouvelle écriture d'assemblage qui se substitue au concept classique de composition. Avec un demi - siècle d'avance, l'architecture royannaise préfigure en cela l'architecture de la fin du 20^{ème} siècle.

La polychromie, théorisée mais rarement employée par les modernes français de l'entre-deux-guerres, s'impose presque comme une règle à Royan. Les bleus, rouges, jaunes contribuent à creuser d'avantage des façades souvent qualifiées de nids d'abeilles. La façade traditionnelle contenue dans un seul plan a vécu ; ici, à Royan, les façades sont épaisses, profondes, issues de l'assemblage de plans successifs - balcons, claustras, loggias, voiles verticaux, casquettes horizontales - qui définissent une multitude de relations riches et complexes entre l'intérieur et l'extérieur, entre la sphère du privé et la plage. »

Charente-Maritime
Royan
Villa Ombre Blanche

Description

La villa Ombre Blanche bénéficie d'une situation privilégiée dans le lotissement du Parc, en bordure de la plage, le long du boulevard Frédéric Garnier, entre deux villas de style 19^{ème}, « Les Campaniles » et « Guyvonney ». Elle dispose en outre de la totalité de la parcelle qui s'étend du Bd Garnier à l'avenue du parc, ce qui est relativement rare dans ce secteur. Cette parcelle est dévolue à un jardin conçu en même temps que la maison [Pl. 15].

La villa est de plan en U, l'aile nord étant plus courte que l'autre. Elle est constituée d'un bloc de soubassement dont le parement est en pierre apparente sur lequel repose le bloc du premier étage au parement de béton lisse et peint en blanc. Cet étage débord largement à l'ouest et repose alors sur 5 frêles poteaux en fer recouverts de peinture bleue [Pl. 1 à 5]. Cette structure porteuse traverse toute la maison et on la retrouve dans les pièces donnant sur la mer [Pl. 20 et 23]. L'étage des deux ailes débord également sur l'arrière de la maison et repose sur deux poteaux [Pl. ; 10]. Ce bloc d'étage débord plus faiblement sur les côtés [Pl. 8 et 9].

Le toit terrasse est à deux pentes inversées donnant à cette maison plus de hauteur du côté de la mer. La distribution se fait par deux escaliers, un escalier extérieur en vis dans l'angle de l'aile nord et du corps central [Pl. 10 -12 et 13], un escalier intérieur dans le corps central, éclairé en rez-de-chaussée par des pavés de verre [Pl. 16 et 17] et une large baie à l'étage [Pl. 17 et 18].

La villa présente de multiples décrochements. Outre le préau sous l'avancée de l'étage à l'ouest, il y a le balcon au dessus inscrit dans un rectangle aux côtés obliques, les baies dans leur renforcement et sur l'arrière, un autre balcon ouvrant sur la chambre à l'extrémité de l'aile sud. On remarquera que cette élévation ainsi qu'un certains nombre d'éléments ne sont pas fidèles aux plans dressés par l'architecte.

L'édifice est constitué d'une cave, d'un rez- de -chaussée avec hall d'entrée, garage, bureau, chambre avec salle de bain, chaufferie et cellier. L'étage comprend, une buanderie et une cuisine [Pl. 26] (aile nord), un grand salon dans la partie centrale [Pl. 20 à 26] avec deux cheminées [Pl. 22 et 23] et, dans l'aile sud, deux chambres reliées par un couloir qui dessert également les salles de bains. Le mobilier, les placards, les huisseries très particulières avec leur mécanisme de fermeture constitué d'une manette qui soulève la porte de ses gonds pour la déverrouiller, d'une manivelle pour les stores disposés entre deux vitres et d'une manivelle pour les volets roulants extérieurs ... ont été dessinés par les deux concepteurs de la maison.

Références documentaires

Documents d'archives :

- Archives nationales (A.N.) : non consultées
- Archives départementales (A.D. 17) : non consultées
- Archives communales (A.C. de Royan) : service du cadastre

Documents figurés :

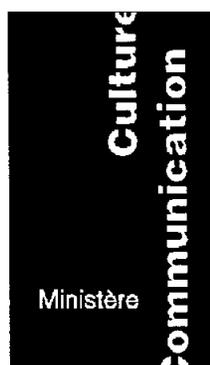
- Plans de l'édifice (propriétaire)
- Plan cadastral actuel (doc 8 b2)
- Vues aériennes du fonds Enrhard 1955 et 1959
- Carte postale des années 1970
- Ensemble de diapositives 24x36 : ph. Yannick Comte 25/09/2001, archives CRMH Poitou-Charentes (doc 9b)

Bibliographie :

- BIGOT Guy. *Histoire de Royan et de la presqu'île d'Arvert*. Paris, Le Croît Vif, Collection Documentaire, 1990.
- CHARRIER SABOYA. ZPPAUP de Royan. 1996.
- CHAZETTE Alain. *La forteresse de Royan-Pointe de Grave*. Paris, éditions Heimdal, 1995.
- CAUE 17 - MINISTERE DE LA CULTURE. 1850 -1950 cent ans d'architecture balnéaire en 17.
- COLLE Jean-Robert. *Royan. Son passé, ses environs*. Editions Quartier Latin La Rochelle, 1965.
- COLLE Jean-Robert. *Royan. Charente-Maritime (17)*. Editions S.A.E.P., Colmar-Ingersheim, 1973 (ouvrage touristique)
- COLLECTIF. *1950, Royan*. Catalogue d'exposition, 1985
- COLLECTIF. *Royan 2000, un siècle, deux fois reconstruite*. Actes des rencontres nationales des 23 et 24 juin 2000, CAUE 17
- COLLECTIF. *Architectures régionales contemporaines, littoral atlantique*. In, Attitude, DIREN
- CONVERT Jacques. *Les trésors de l'architecture moderne de Royan*. Brochure éditée par le CAUE 17, La Rochelle, octobre 1983.
- DELMAS Yves. *Royan, Royan* 1991.
- RAGOT Gilles, *Architecture du XXe siècle en Poitou-Charentes*. Patrimoine et médias, 2000.
- RAGOT Gilles, *Royan 1950*. In, le Moniteur Architecture AMC, n° 14, septembre 1994.
- VEYSSIERE Bruno. « L'anti-Havre », in *1950 Royan*, catalogue d'exposition, 1985, pp. 12-14.

Travaux universitaires :

- CADOT Claude, KOOP Denis. *Royan - Perception et analyse d'une ville*. Paris, mémoire d'urbanologie, E.S.A. 1983.
- CLARKE DE DROMANTIN Xavier. *Retour sur une reconstruction. Royan et son patrimoine*. CEA sous la direction de Bruno Fayolle Lussac, Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, janvier 1998.
- FARNIER Frédéric, GOULESQUE Jean-Luc. *Entretien avec Claude Ferret*. Ecole d'architecture de Bordeaux, 1981.
- GREUIN Jean-Jacques, *Royan-Ville à deux saisons*. Mémoire de TPFE, Ecole d'architecture de Versailles, juin 1996.
- JARTY Margaux. *Royan : quête de la raison moderne*, TPFE, Ecole d'architecture de Bordeaux, 1984.



Direction régionale
des affaires culturelles
Poitou-Charentes
Conservation régionale
des monuments historiques
Bureau de la protection

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION REGIONALE
DU PATRIMOINE ET DES SITES
DU 4 DECEMBRE 2001**

Membres présents :

Membres de droit :

M. Daniel BARROY, directeur régional des Affaires culturelles

Mme Claudine TROUGNOU, représentant le directeur régional des Affaires culturelles

Melle Claudine BARBEAULT, représentant le directeur régional de l'Environnement

M. BOUTIN, représentant le directeur régional de l'Équipement

M. Jean-Pierre BLIN, conservateur régional des Monuments historiques

M. Jean-François BARATIN, conservateur régional de l'Archéologie

M. Serge BOUFFANGE, conservateur régional de l'Inventaire

Membres nommés

M. Dominique PEYRE, conservateur du patrimoine chargé d'inspection des monuments historiques

M. Jean-Pierre GONNELLE, chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Vienne

M. Jacques BOISSIERE, architecte des bâtiments de France

- Titulaires d'un mandat électif :

M. Paul LEVY, maire de Lessac (Charente)

M. Jean ROUGER, député de la Charente-Maritime

- Personnes qualifiées :

M. Nicolas FAUCHERRE, docteur ès Lettres, maître de conférences à l'université de La Rochelle

M. Jean-Philippe MINIER, architecte paysagiste au conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charentes

Mme Cécile TREFFORT, maître de conférences en histoire médiévale à la faculté des sciences humaines de Poitiers (CESCM)

M. Michel VALIERE, ethnologue régional

- Représentants d'associations :

M. Christian GENSBEITEL, animateur du patrimoine, directeur de l'atelier du patrimoine de Saintes (Charente-Maritime)

Mme Guillemette DE CHABOT, déléguée régionale de la Demeure Historique Deux-Sèvres

Membres absents, excusés

M. Jean-Pierre RICHER, préfet de la région Poitou-Charentes

M. François JEANNEAU, architecte en chef des monuments historiques

M. Guillaume DE RUSSE, conseiller général, maire de Montmorillon (Vienne)

M. René MATHE, maire de Saint-Georges-de-Rex (Deux-Sèvres)

Mme Simone DONNEFORT, conseillère régionale

M. Philippe DESMAREST, délégué à la prospective au conseil régional, délégué régional adjoint à la fondation du patrimoine

M. Pascal EVEN, conservateur des antiquités et objets d'art de la Charente-Maritime

M. Jean-Michel LENIAUD, directeur d'études à l'école pratique des Hautes Etudes

M. Christian VERNOU, conservateur du patrimoine au conseil général de la Charente

M. Jackie FLAUD, directeur du club Marpen (Charente)

Personnes assistant également à la séance

M. Jean-Pierre AUZOU, architecte des bâtiments de France de Charente

M. David BASIRE, SDAP Charente-Maritime

M. Georges BERTRAND, maire de Champagnolles

M. Max BOISROBERT, architecte des bâtiments de France de Charente-Maritime

M. Bernard BROCHARD, inspecteur général des monuments historiques

M. Patrick CHAVANNES, architecte conseil de la direction régionale des affaires culturelles

M. Yannick COMTE, chargé de mission à la conservation régionale des monuments historiques

M. GOUILLY-FROSSARD, vice-président de la communauté d'agglomérations du pays châtelleraudais

Mme JAMAIN, adjointe déléguée au patrimoine, mairie de Châtelleraut

Mme Lydie JOUSSELIN, adjoint administratif au service régional de l'inventaire

M. Serge LEFEBVRE, maire adjoint de Vaux-sur-Mer

Mme Brigitte MONTAGNE, chargée d'études documentaires à la conservation régionale des monuments historiques

Mlle Emmanuelle PARENT, agent administratif à la conservation régionale des monuments historiques

M. Cédric PLISSON, maire adjoint de Champagnolles

M. POISSONNIER, architecte de la ville de Châtelleraut

Mlle Carine PRUNET, chargée d'études documentaires à la conservation régionale des monuments historiques

M. Gilles RAGOT, école d'architecture de Bordeaux, auteur de l'ouvrage « l'architecture du 20^{ème} en Poitou-Charentes », présent à titre d'expert

M. Jorge SAAVEDRA, chargé de mission à la conservation régionale des monuments historiques

Mme Catherine TIJOU, secrétaire de documentation au service régional de l'inventaire

M. Christian VALDECK, responsable du service de l'urbanisme de Vaux-sur-Mer

M. Gilbert NAUDIN, maire de Vaux-sur-Mer

Charente-Maritime
Royan
Villa Ombre Blanche

Propriétaire : privé.

Edifice inscrit sur la liste régionale d'édifices remarquables appartenant au patrimoine architectural du 20^e siècle, validée par la C.R.P.S. du 6 février 2001. Accord à la protection en date du 25/09/2001

Présentation : Brigitte MONTAGNE

RAPPORT

Cette maison a été construite en 1958-1959. Elle a été dessinée par l'architecte Bonnefoy (plans de septembre 1958), auteur également du stade de Royan et du château d'eau, en collaboration avec Robert Taunay, entrepreneur et propriétaire de la villa. Elle s'intègre dans une parcelle dont le jardin a été conçu à la même époque et est de plan en U. Elle est constituée d'un soubassement dont le parement est en pierre apparente sur lequel repose le bloc du premier étage sous un toit terrasse à deux pentes inversées et débordant largement à l'ouest et à l'est pour reposer sur de frêles poteaux de fer.

Il est ensuite donné lecture des avis :

AVIS REQUIS :

Avis du conservateur du patrimoine chargé d'inspection des monuments historiques, M. PEYRE

Inspirée du mouvement moderne des années vingt et de l'œuvre d'Oscar Niemeyer au Brésil, la maison « ombre blanche » s'ouvre sur la mer, étonnamment présente à travers les grandes baies de l'étage. Son volume horizontal, ses lignes et ses surfaces offrent un contraste saisissant avec le style historique des deux constructions voisines.

Bien conservé et entretenu par son propriétaire actuel, cet édifice mérite à l'évidence une inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Avis du conservateur régional de l'inventaire, M. BOUFFANGE

La villa Ombre Blanche représente un autre courant architectural du XX^e siècle qui s'inspire pour partie de formes que l'on trouvait précédemment dans la villa Tempe a Paia de Menton, dessinée en 1932 par Eileen Gray.

Ici il s'agit d'une maison isolée dans une parcelle et qui, d'ailleurs, se démarque nettement des villas voisines elles-mêmes caractéristiques d'une autre période. Les élévations antérieure et postérieure de cette maison sur pilotis sont très contrastées. En façade, elle se présente comme un bloc où l'horizontalité domine, rythmée seulement par les différentes formes de baies. A l'arrière les deux ailes latérales inégales offrent une fragmentation des volumes. Comme à la villa Héliante, une harmonie de couleurs et de matières est donnée par l'utilisation de matériaux divers : béton, pierre, bois, métal, céramique et pavés de verre.

L'intérêt de cette maison est également dans la cohérence exceptionnelle de l'aménagement intérieur. Il convient pour cette raison de protéger également les intérieurs.

Avis de l'architecte en chef des monuments historiques, M. OUDIN

M. OUDIN émet un avis favorable à la protection totale de la maison Ombre Blanche de Royan dont la conception même est liée à l'aménagement intérieur. La protection limitée des façades n'a aucun sens pour cette architecture pensée dans sa globalité.

Avis de l'architecte des bâtiments de France, M. BOISSIERE

De toutes les villas reconstruites après guerre, « Ombre Blanche » est sûrement la plus symbolique et la plus connue. Elle fut souvent prise en référence, ce fut le titre de l'ouvrage que Jacques Convert publia avec l'aide du CAUE pour mieux faire connaître l'architecture balnéaire.

Bien que repérée dans le cadre de la ZPPAUP de Royan, une inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, intérieur et extérieur, viendra renforcer sa protection. Son état sanitaire est satisfaisant. L'avis de M. BOISSIERE est favorable à la proposition du rapporteur.

QUESTIONS ET DEBAT

L'intérêt de cette villa est mis en avant par Gilles RAGOT qui souligne toute l'attention que le propriétaire apporte à sa maison. Il est capable de rechercher les volets roulants sur des catalogues étrangers pour se rapprocher des volets à changer. Il est attentif à l'ergonomie du mobilier et au moindre détail, ce qui est loin d'être le cas du propriétaire de la villa Hélianthe. Pour lui, cette villa est exceptionnelle et allie la fantaisie et l'exotisme de l'architecture balnéaire.

Un débat s'engage ensuite sur le voeu du propriétaire de ne voir protéger que l'extérieur alors que la maison dans sa globalité est intéressante. Pour M. ROUGER, il s'agit d'un avis d'un propriétaire qui n'est pas en accord avec les avis des spécialistes. Il nous revient de lui dire l'intérêt formé par le tout.

VOTE

La commission régionale du patrimoine et des sites émet à la majorité des voix un avis favorable à la proposition d'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en totalité de la villa Ombre Blanche 70, boulevard Garnier à Royan (Charente-Maritime) figurant au cadastre section AN, parcelle 497, en raison de la représentativité de son architecture des années cinquante-soixante et de son intérêt.

Ψ Ψ Ψ

Dominique PEYRE
Conservateur des Monuments Historiques

Monsieur le Directeur Régional
des Affaires Culturelles de
Poitou-Charentes

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Conservation des Monuments Historiques
Poitou-Charentes
102, Grand'rue 86020 Poitiers
Tel : 05.49.36.30.31 - Fax : 05.49.88.32.02

Poitiers, le

- 4 DEC. 2001

CRPS du 4 décembre 2001

AVIS SUR DOSSIER DE PROTECTION

Département : Charente-Maritime
Commune : Royan
Edifice : Villa Ombre Blanche

Inspirée du mouvement moderne des années 20 et de l'œuvre d'Oscar Niemeyer au Brésil, la maison « ombre blanche » s'ouvre sur la mer, étonnamment présente à travers les grandes baies de l'étage. Son volume horizontal, ses lignes et ses surfaces offrent un contraste saisissant avec le style historique des deux constructions voisines.

Bien conservé et entretenu par son propriétaire actuel, cet édifice mérite à l'évidence une inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.



Dominique PEYRE
Conservateur des Monuments Historiques

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
Monuments Historiques

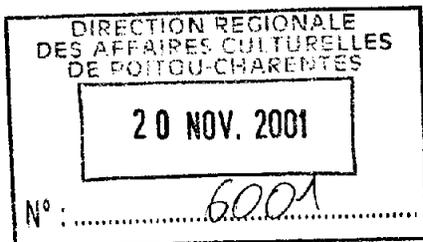
Bureau de l'architecte en chef
35 Rue Merlin de Thionville
92150 Suresnes
Tél. : 01.45.06.75.08
Fax : 01.46.97.06.24

Philippe OUDIN
Architecte en Chef
des Monuments Historiques

à

Monsieur le Directeur Régional
des Affaires Culturelles
Conservation Régionale des M.H.

Suresnes, le 14 novembre 2001



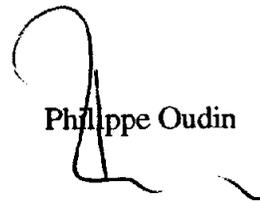
CHARENTE-MARITIME
ROYAN
Villa Ombre Blanche

Objet : Avis sur dossier de protection - C.R.P.S. du 4.12.2001

V/ réf : BBM/EP MH n°304

Avis favorable à la protection totale de la maison Ombre Blanche de Royan dont la conception même est liée à l'aménagement intérieur.

La protection limitée des façades n'a aucun sens pour cette architecture pensée dans sa globalité.


Philippe Oudin

P.J : 1 dossier en retour



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service départemental
de l'Architecture
et du Patrimoine
de Charente-Maritime

28, Rue Gargouilleau
17025 La Rochelle cedex1

Standard 05.46.41.09.57
Télécopie 05.46.41.60.62

sdap.charente-maritime@culture.gouv.fr

Affaire suivie par
V / Réf.
N / Réf.

Objet

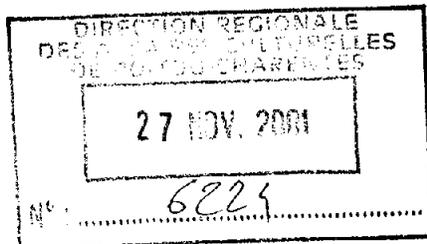
Jacques Boissière
MH N° 304 BBM/EP

ROYAN
Villa Ombre Blanche - Dossier recensement

L'Architecte des Bâtiments de France
Chef du SDAP

à

Monsieur le Directeur Régional
des Affaires Culturelles
Conservation Régionale
des Monuments Historiques
102, Grand'Rue
86020 Poitiers Cédex



La Rochelle, le 19 novembre 2001

De toutes les villas reconstruites après guerre, « Ombre Blanche » est sûrement la plus symbolique et la plus connue. Elle fut souvent prise en référence, ce fût le titre de l'ouvrage que Jacques Convert publia avec l'aide du CAUE pour mieux faire connaître l'architecture balnéaire.

Bien que repérée dans le cadre de la ZPPAUP de Royan, une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, intérieur et extérieur, viendra renforcer sa protection.

Son état sanitaire est satisfaisant.

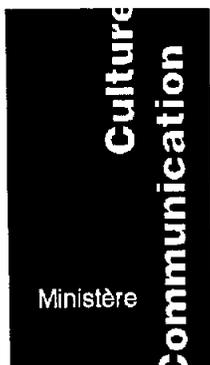
Avis favorable à la proposition du rapporteur.

J. Boissière



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la région Poitou-Charentes



Direction régionale
des affaires culturelles
Poitou-Charentes

102, Grand'Rue
B. P. 553
86020 Poitiers cedex
Standard : 05.49.36.30.30

Le conservateur régional
de l'Inventaire

Téléphone : 05.49.36.30.05
Télécopie : 05.49.36.30.68

Affaire suivie par :
Geneviève RENAUD

Poitiers, le 3 décembre 2001

Charente-Maritime
Royan
Villa Ombre Blanche

La villa Ombre Blanche représente un autre courant architectural du XXe siècle qui s'inspire pour partie de formes que l'on trouvait précédemment dans la villa Tempe a Païa de Menton, dessinée en 1932 par Eileen Gray.

Ici il s'agit d'une maison isolée dans une parcelle et qui, d'ailleurs, se démarque nettement des villas voisines elles-mêmes caractéristiques d'une autre période. Les élévations antérieure et postérieure de cette maison sur pilotis sont très contrastées. En façade, elle se présente comme un bloc où l'horizontalité domine, rythmée seulement par les différentes formes de baies. A l'arrière les deux ailes latérales inégales offrent une fragmentation des volumes. Comme à la villa Héliante, une harmonie de couleurs et de matières est donnée par l'utilisation de matériaux divers : béton, pierre, bois, métal, céramique et pavés de verre.

L'intérêt de cette maison est également dans la cohérence exceptionnelle de l'aménagement intérieur. Il convient pour cette raison de protéger également les intérieurs.


Serge Bouffange

Note sur la protection de l'immeuble

la villa Ombre blanche a été construite en 1958 -1959 par l'architecte Bonnefoy en collaboration avec l'entrepreneur et propriétaire Tonnay. On compte sur Royan deux autres exemples de constructions similaires déjà bien encrées dans les années 1960 : la villa sur pilotis située à l'angle de l'avenue de la Grand Plage et de l'allée Georges dans le parc et la villa à l'angle de l'avenue Emile Zola et de l'avenue du Collège dans le parc également. Ombre Blanche est classée comme patrimoine 20^{ème} remarquable dans la ZPPAUP de Royan comme les deux autres villas citées.

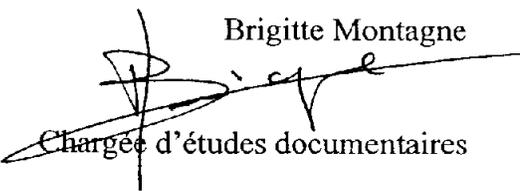
C'est elle qui a été proposée pour une mesure de protection par Gilles Ragot dans le cadre du groupe de travail sur le patrimoine 20^{ème} et cette proposition a reçu l'aval de la CRPS de février 2001. Le propriétaire contacté a fait connaître son accord.

Etant donné la cohérence du programme architectural, fidèle à quelques détails près aux dessins de l'architecte et le soin apporté par les propriétaires à la préservation du décor intérieur de l'époque, il semble logique de proposer une ISMH en totalité de la maison bien que M. Sorrentino ne souhaite que la protection des extérieurs.

Proposition de protection : ISMH en totalité

Poitiers, le 26 octobre 2001

Brigitte Montagne


Chargée d'études documentaires